

# La crise du Parti Social-Chrétien (août-septembre 1950): le prétexte de la Question royale?

XAVIER DEJARDIN

---

Licencié en Histoire, Histoire contemporaine – Université de Louvain

L'objet de cet article est d'analyser les répercussions du dénouement de la Question royale sur l'organisation et sur les structures du Parti Social-Chrétien, ainsi que sur la situation politique des principaux dirigeants de ce parti au cours des mois d'août et septembre 1950.<sup>1</sup> En août 1950, le P.S.C.-C.V.P.<sup>2</sup> est dans une situation délicate: il a subi un échec sur la Question royale<sup>3</sup> mais il doit assumer l'exercice du pouvoir après sa victoire des élections législatives du 4 juin 1950.<sup>4</sup> Comment ce parti qui n'a jamais été aussi fort électoralement va-t-il gérer l'onde de choc que représente l'abdication de 1950 de Léopold III? Cette "défaite morale" va-t-elle conduire à une remise en cause de son fonctionnement et de ses structures et modifier les rapports de force entre les principales figures du parti? Ce dernier va-t-il se contenter de mesures de circonstance et de réformes superficielles?

Le choix d'une période aussi restreinte se justifie par le souci d'examiner les répercussions immédiates et directes de l'échec du retour du Roi sur la famille sociale-chrétienne. Et cette recherche est centrée sur les trois événements majeurs qui agitent le P.S.C. Le premier est le changement d'équipe gouvernementale, suite à la démission du Cabinet Duvieusart qui donne lieu à la formation d'un nouveau gouvernement homogène social-chrétien autour de Joseph Pholien. Le second est la mise en place par le parti d'une commission d'enquête interne chargée d'établir les responsabilités dans l'échec du retour

---

<sup>1</sup> Cet article fait suite à un mémoire de licence intitulé *1er août-24 septembre 1950: période de mutation au P.S.C.? Analyse des répercussions du dénouement de la Question royale sur l'organisation, les structures et les hommes du Parti Social-Chrétien*, présenté à l'UCL en 2004.

<sup>2</sup> Nous parlerons indifféremment du P.S.C., du C.V.P. ou du P.S.C.-C.V.P., étant donné que le parti catholique belge est toujours unitaire à cette époque.

<sup>3</sup> Du moins sur le plan politique, le P.S.C. ayant par contre réalisé ses objectifs sur le plan législatif.

<sup>4</sup> Lors de ces élections, le P.S.C.-C.V.P. obtient la majorité absolue dans les deux Chambres. Les socialistes "sortent eux aussi renforcés du scrutin, tandis que les libéraux et les communistes connaissent une chute significative" (Dumoulin, Van den Wijngaert & Dujardin, 2001, 246; Dumoulin, 1999, 366).

au pays de Léopold III. Le troisième est la réunion d'un congrès extraordinaire du P.S.C.-C.V.P. durant le week-end des 23 et 24 septembre 1950. La limitation de notre étude à cette courte période n'exclut pas de se référer au passé ni de s'intéresser à la portée des décisions ou des résolutions prises à ce moment par le parti.<sup>5</sup>

Cette étude sur le Parti Social-Chrétien a été réalisée à partir de sources diverses. Tout d'abord, les archives du parti lui-même, disponibles au KADOC, qui nous informent sur les réunions confidentielles du Comité National, du Conseil Général ou des Comités d'arrondissements du parti.<sup>6</sup> Nous avons également eu la possibilité de consulter des papiers personnels de responsables sociaux-chrétiens de l'époque, tels le Premier Ministre Jean Duvieusart, le Ministre des Affaires étrangères et formateur Paul van Zeeland et les sénateurs Pierre Nothomb et Etienne de la Vallée Poussin.<sup>7</sup> Les Papiers Duvieusart présentent un intérêt particulier puisqu'ils contiennent les auditions de la commission d'enquête instituée en août 1950 par le P.S.C.-C.V.P.<sup>8</sup> Les œuvres des principales figures sociales-chrétiennes de l'époque sont également une source d'information non négligeable. Enfin, la presse écrite fournit des indications intéressantes sur le déroulement de la crise.<sup>9</sup>

L'analyse part du constat d'une dissidence de fond au sein du P.S.C.-C.V.P. Il convient d'en cerner l'origine, les facteurs explicatifs et les rôles respectifs des principaux acteurs. La période retenue est marquée en Belgique par une opposition entre les forces de gauche et celles de droite qui prend parfois une

---

<sup>5</sup>. Il est difficile de comprendre la portée de l'échec subi par le P.S.C. le 1er août 1950 sans revenir sur la création du nouveau parti en 1945 ou sur la teneur et les conditions de réalisation de sa charte originelle.

<sup>6</sup>. Le fonds du P.S.C.-C.V.P. du KADOC (Vlamingenstraat, 39, 3000 Leuven) contient notamment le texte complet du rapport de la Commission d'enquête du 14 septembre 1950, ainsi que le programme reçu par les congressistes le 23 septembre 1950.

<sup>7</sup>. Des papiers personnels qui contiennent aussi bien des documents préparatoires tels que des projets d'articles ou de discours, que des pièces à caractère privé comme des annotations, des mémos, des agendas et surtout des correspondances. Les Papiers Duvieusart, van Zeeland et de la Vallée Poussin appartiennent au GEHEC (Groupe d'études Histoire de l'Europe Contemporaine) et sont déposés au Services des Archives de l'UCL (Rue Montesquieu, 27, 1348 Louvain-la-Neuve). Il m'a été permis de les consulter grâce à l'autorisation du Professeur Michel Dumoulin. Notons que si les Papiers Nothomb se trouvent au même Service, ils n'appartiennent pas au fond du GEHEC.

<sup>8</sup>. La farde no. 61 de ces papiers contenant les aides-mémoires d'auditions ayant été constituée par Duvieusart avec l'aide de Jules Gérard-Libois, qui les tenait lui-même du Professeur Masset de l'Université d'Amsterdam, comme nous l'apprend un échange de courrier.

<sup>9</sup>. Le choix a été de se restreindre à la seule presse de mouvance chrétienne. Cette optique amène à s'intéresser aux divergences de vues et aux contradictions existant au sein même du P.S.C., notamment entre conservateurs et démocrates-chrétiens.

tournure violente<sup>10</sup>, et qui peut être rattachée au contexte bipolaire international.<sup>11</sup> On peut aussi réfléchir sur l'image d'un parti totalement unifié autour de la personne de Léopold III.

## 1. LA QUESTION ROYALE

L'abdication du 1<sup>er</sup> août 1950 résulte d'un processus qui a donné lieu à une historiographie abondante. Suite à la rupture entre le Roi et ses Ministres à Wynendaele, le 25 mai 1940, Léopold III est dans une situation d'impossibilité de régner.<sup>12</sup> Le Souverain justifie sa présence au pays par sa volonté d'adoucir le régime d'occupation, raison pour laquelle il rencontre Hitler en novembre 1940.<sup>13</sup> Sur un autre plan, l'officialisation de son mariage avec Liliane Baels, en décembre 1941, ternit son image auprès de l'opinion publique belge (Dumoulin, Van den Wijngaert & Dujardin, 2001, 162). Et, en septembre 1944, le Gouvernement Pierlot favorise l'apaisement en ne rendant pas public le testament politique de Léopold III, antérieur à sa déportation.<sup>14</sup> Au même moment, les Chambres réunies désignent le Prince Charles, frère de Léopold III, comme Régent du Royaume.<sup>15</sup> En mai 1945, l'envoi d'une délégation belge à Strobl, où réside le Roi, laisse entrevoir une solution à la crise.<sup>16</sup> Mais, après des débats passionnés au Parlement et la tentative de Léopold III de forcer la décision en sa faveur, une loi *de cadenas*, votée le 19 juillet 1945, assure "pour les temps à venir un verrouillage plus sévère".<sup>17</sup>

---

<sup>10</sup>. Comme les actes de sabotage perpétrés par les communistes ou le meurtre du leader communiste Julien Lahaut (se référer à Van Doorslaer & Verhoeven, 1987).

<sup>11</sup>. La guerre froide est à son paroxysme, la guerre de Corée ayant débuté le 25 juin 1950.

<sup>12</sup>. Une impossibilité de régner constatée par les Ministres mais qui est rapidement acceptée par Léopold III lui-même, du fait de son état de prisonnier de guerre (se référer à Vanwelkenhuizen, 1988).

<sup>13</sup>. Cet entretien de Berchtesgaden restera ignoré du peuple belge jusqu'en juillet 1945, étant seulement connu auparavant de cercles restreints à Londres et à Bruxelles (Gérard-Libois & Gotovitch, 1991, 72-73).

<sup>14</sup>. Ce testament politique, rédigé en janvier 1944, qui exigeait réparation de la part des Ministres qui avaient contesté son attitude de 1940, "constitue sans doute la plus grosse erreur de jugement que le Roi ait commise" (Dumoulin, Van den Wijngaert & Dujardin, 2001, 250).

<sup>15</sup>. Après que la Reine Elizabeth et le Lieutenant-Général Tilkens aient été pressentis pour occuper cette fonction de Régent (Stephany, 1999, 22-23).

<sup>16</sup>. Même si les exigences du Premier Ministre socialiste Van Acker, qui souhaite que le Roi écarte certaines personnes de son entourage semblent fort éloignées "de la nécessaire réparation du testament politique" (Dumoulin, 1999, 320).

<sup>17</sup>. Le Roi essaie successivement de mettre sur pied des Gouvernements Ganshof van der Meersch et van Zeeland mais ceux-ci ne disposeront pas d'une majorité aux Chambres

L'affaire royale, longtemps reléguée au second plan<sup>18</sup>, est reprise par le lancement d'une consultation populaire sur le retour de Léopold III au pays organisée le 12 mars 1950.<sup>19</sup> Le vote en faveur du retour du Roi l'emporte mais on note que la Flandre est très largement favorable tandis que la Wallonie y est majoritairement opposée.<sup>20</sup> Des désaccords sur l'interprétation des résultats entraînent la démission collective du Gouvernement Eyskens (Gérard & Gérard, 1983, 178). De son côté, le Roi adresse, le 15 avril 1950, un message au peuple belge dans lequel il évoque le scénario d'une Lieutenance Générale du Royaume, une idée suggérée par Paul-Henri Spaak.<sup>21</sup> Mais les tractations entre les partis échouent *in extremis*, ce qui conduit aux élections anticipées du 4 juin 1950. Le P.S.C. obtient la majorité absolue dans les deux Chambres (*Ibid.*, 185). Dès le 19 juillet, le cabinet homogène social-chrétien de Jean Duvieusart annonce la fin de la Régence et les deux Chambres réunies votent la fin de l'impossibilité de régner le lendemain.<sup>22</sup> Le 22 juillet 1950, Léopold III, accompagné de ses fils, foule le sol belge pour la première fois depuis sa déportation.<sup>23</sup>

Léopold III devient plus que jamais le Roi d'un seul parti. Les députés socialistes et libéraux manifestent leur opposition en quittant la salle des séances de la Chambre le 25 juillet.<sup>24</sup> Dans la foulée, les socialistes engagent une campagne en vue d'obtenir l'abdication de Léopold III et un vaste mouvement de grèves insurrectionnelles est déclenché dans tout le pays.<sup>25</sup> La

---

(Gérard-Libois & Gotovitch, 1991, 205-206). La fin de l'impossibilité de régner ne pouvant désormais s'opérer que si elle est reconnue par la majorité des Chambres réunies (Gérard-Libois & Gotovitch, 1991, 206).

<sup>18</sup> Le Roi et sa famille élisent domicile en Suisse à partir du mois d'octobre 1945 (Stephany, 1999, 113).

<sup>19</sup> Une surenchère gagne rapidement la campagne précédant cette consultation (se référer à Dumoulin, Van den Wijngaert & Dujardin, 2001, 303-322).

<sup>20</sup> Même si on ne peut pas "à proprement parler d'une cassure Nord-Sud ou Flandre-Wallonie", vu que deux des quatre provinces wallonnes sont favorables au retour (Dujardin, 1995, 95-96).

<sup>21</sup> Paul-Henri Spaak avait imaginé "d'établir un régime à l'essai" où le Prince Baudouin serait nommé Lieutenant Général du Royaume, assumant les prérogatives constitutionnelles du Roi, sans pour autant que Léopold III soit amené à abdiquer (Dumoulin, 1999, 362).

<sup>22</sup> Après que les opposants à la fin de l'impossibilité de régner aient quitté la salle, les 197 parlementaires sociaux-chrétiens, auxquels s'est joint le libéral Lahaye, votent la fin de celle-ci (Gérard & Gérard, 1983, 185).

<sup>23</sup> Le Roi étant accueilli à l'aérodrome d'Evere par les seuls Ministres van Zeeland, De Vleeschauwer et Moreau de Melen (Dujardin & Dumoulin, 1997, 171).

<sup>24</sup> Durant laquelle les députés sociaux-chrétiens accordent leur confiance à Léopold III (Duvieusart, 1975, 97-98).

<sup>25</sup> Alors que de leur côté, les communistes n'avaient jamais caché "leur intention de recourir à des pressions extra-parlementaires contre le Roi et ceux qu'ils traitaient de léo-rexistes"

veille d'une marche décisive sur Bruxelles, prévue le mardi 1<sup>er</sup> août, a lieu le drame de Grâce-Berleur, en banlieue liégeoise.<sup>26</sup> Durant la nuit, le Gouvernement Duvieusart se réunit pour tenter d'éviter que la marche sur Bruxelles ne dégénère.<sup>27</sup> Le 31 juillet, les trois partis traditionnels se sont mis d'accord sur un compromis: la transmission des prérogatives de Léopold III à son fils, le Prince Baudouin, "au titre de Prince Royal d'abord".<sup>28</sup> Suite à un malentendu entre le Premier Ministre et Léopold III<sup>29</sup>, un conseil des Ministres est convoqué d'urgence à Laeken durant la nuit.<sup>30</sup> Finalement, tous les membres du Cabinet Duvieusart étant solidaires, à l'exception du Ministre De Vleeschauer, le Roi n'a plus comme possibilité que de s'incliner.<sup>31</sup> Son abdication est annoncée le 1<sup>er</sup> août 1950 (Gérard-Libois & Gotovitch, 1991, 301).

## 2. L'OPERATION DE REMODELAGE DU CABINET SOCIAL-CHRETIEN

Le remodelage du cabinet homogène social-chrétien de la mi-août 1950 intervient dans une ambiance peu sereine au sein du Parti Social-Chrétien. Dès le 1<sup>er</sup> août 1950, "le malaise et les dissensions internes sont perceptibles au sein du P.S.C.". Le Premier Ministre Duvieusart est prêt à "démissionner le plus rapidement possible" (Carton de Tournai & Janssens, 2003, 247).<sup>32</sup> A partir du moment où Jean Duvieusart "annonce sa sortie, de nombreux noms

---

(Gérard-Libois & Gotovitch, 1991, 266, 270). Les services de police et de gendarmerie étant rapidement débordés et faisant même preuve, dans certains cas, d'une certaine passivité (Stephany, 1987, 257).

<sup>26</sup>. Les gendarmes tirent dans la foule, lors d'un meeting socialiste, faisant trois morts, une quatrième victime succombant à ses blessures quelques jours plus tard (Gérard-Libois & Gotovitch, 1991, 273, 276-277).

<sup>27</sup>. Le Cabinet Duvieusart refusant durant la nuit la proposition du Roi de mettre en place un gouvernement tripartite (Theunissen, 1986, 137-138).

<sup>28</sup>. Les trois grands partis situant la montée de Baudouin sur le trône "au plus tard en septembre 1951" (Gérard-Libois & Gotovitch, 1991, 304-305).

<sup>29</sup>. Jean Duvieusart étant persuadé de quitter le Roi avec un accord, ce qui est contredit plus tard dans la soirée (Dumoulin, Van den Wijngaert & Dujardin, 2001, 172-173).

<sup>30</sup>. Un conseil des Ministres décisif qui se tient en l'absence de van Zeeland, Segers et Van Houtte (Dujardin & Dumoulin, 1997, 172, 175).

<sup>31</sup>. Non sans avoir tenté en dernier recours de constituer "un gouvernement fondé sur des *ultras* de son camp" (Gérard-Libois & Gotovitch, 1991, 301).

<sup>32</sup>. Jean Duvieusart devient Premier Ministre en juin 1950 mais donne sa démission quelques semaines plus tard. Délégué auprès de l'ONU par la Belgique, il revient au gouvernement en janvier 1952. Il crée avec d'autres le Rassemblement Wallon, qu'il présidera en 1968 (*Cent Wallons du siècle*, 1995, 50).

sont cités afin d'assurer sa succession". Le Président du P.S.C., François-Xavier van der Straten-Waillet tente de "diriger la manœuvre". Le but est de faire échouer une initiative de Léopold III en direction du très conservateur Joseph Pholien pour lui demander "de présider le nouveau gouvernement".<sup>33</sup> Si "l'idée de voir Pholien former le gouvernement fait son chemin", la rumeur qui se répand selon laquelle celui-ci se trouvait à Laeken durant la nuit décisive du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août et n'y aurait "pas caché qu'il était opposé au vote de la loi de délégation des pouvoirs royaux" risque de mettre le projet en péril (*Ibid.*, 248).

De son côté, Jean Duvieusart reçoit un abondant courrier, équitablement réparti entre lettres de soutien et lettres d'insultes. Il est très sollicité par les membres de son parti. Pierre Wigny essaie de le convaincre de se battre pour conserver son poste.<sup>34</sup> Le Ministre des Colonies écrit à son Premier, le 8 août 1950, "sous le coup de l'émotion", pour lui signaler qu'il "se développe dans la presse et dans les instances du parti des rumeurs qui plaisent à certains esprits brouillons" et qu'il considère attentatoires à l'honneur des membres du Cabinet Duvieusart.<sup>35</sup> Pierre Wigny précise que "des éléments irresponsables mais décidés se réunissent pour établir des listes d'élimination" et que "cela se fait sans enquête, sur la simple impression de ces Messieurs".<sup>36</sup> Dès lors, il encourage le Premier Ministre à demeurer au gouvernement, pour éviter que de pareilles considérations trouvent "créance et audience auprès du grand public", ou dans le cas contraire, d'au moins faire état, "dans une déclaration publique et publiée", "de la loyauté et de la conscience" de tous ses Ministres.<sup>37</sup> La situation est confuse. Le 11 août, après le vote de la loi de délégation par les Chambres réunies, le Cabinet Duvieusart remet sa démission, le premier acte politique du Prince Royal est d'accepter celle-ci.<sup>38</sup>

---

<sup>33</sup> Joseph Pholien est sénateur coopté de 1936 à 1961, Ministre de la Justice de 1938 à 1939 et en 1952 et devient Premier Ministre en août 1950 (Carton de Tournai & Janssens, 2003, 567). Joseph Pholien marquant son accord et prenant "discrètement contact avec quelques personnalités, parmi lesquelles le député Henri Lambotte, les sénateurs Charles d'Aspremont Lynden et Maurice Schot, ainsi que Paul van Zeeland et le colonel De Greef" (*Ibid.*, 247-248).

<sup>34</sup> Pierre Wigny occupe le Ministère des Colonies entre 1947 et 1950, celui des Affaires étrangères entre 1958 et 1961 et celui de la Justice entre 1965 et 1968, avec en outre la Culture française de 1966 à 1968 (Denoël, 1992, 787-788).

<sup>35</sup> GEHEC-UCL, *PJD*, farde no. 48.

<sup>36</sup> GEHEC-UCL, *PJD*, farde no. 48.

<sup>37</sup> Dans une lettre du 9 août, Pierre Wigny réitère son souhait de voir Jean Duvieusart conserver les commandes, si ce n'est pour lui, du moins pour l'honneur de ses collaborateurs (GEHEC-UCL, *PJD*, farde no. 48).

<sup>38</sup> *LLB*, 13/8/1950, 2.

Le dimanche 13 août, Paul van Zeeland est nommé formateur, une mission difficile, comme le révèle sa correspondance de l'époque.<sup>39</sup> Il doit d'abord résoudre le clivage qui est apparu au sein du Parti Social-Chrétien entre deux tendances à peu près égales en nombre. Aux partisans du maintien des hommes en place au gouvernement et aux postes-clés du parti s'oppose une frange du P.S.C.-C.V.P. qui réclame le renouvellement des cadres, ainsi que des changements importants au sein du cabinet homogène social-chrétien.<sup>40</sup> Le 14 août, le formateur reçoit d'abord les Présidents de la Chambre et du Sénat, Frans Van Cauwelaert et Paul Struye, avant de s'entretenir avec les chefs de groupe P.S.C. à la Chambre et au Sénat, Merget et De Bruyne. Ces derniers ont été désignés comme ambassadeurs du parti par un bureau du Comité National élargi par "ce qu'on avait pu trouver des membres des bureaux des P.S.C. parlementaires".<sup>41</sup>

Le formateur doit trouver un compromis qui s'apparente à un marchandage entre les différentes tendances du parti. Si Paul van Zeeland estime dans un premier temps qu'il est préférable que le nouveau Premier Ministre soit un Flamand et une "personnalité moins tranchée ou ayant subi moins violemment l'assaut des oppositions dans la Question royale" que lui-même (Dujardin & Dumoulin, 1997, 178; Carton de Tournai & Janssens, 2003, 250), il comprend rapidement qu'il devra composer. Il n'est pas en mesure d'effectuer "cette purge du personnel ministériel réclamée par l'opinion et par une majorité de parlementaires P.S.C.". <sup>42</sup> Néanmoins, il "refuse de céder aux pressions insistantes exercées dans les hautes sphères du parti" afin de retenir Jean Van Houtte comme candidat potentiel au poste de Premier Ministre.<sup>43</sup>

La formation du nouveau cabinet se déroule dans un climat d'intrigues, de rivalités voire d'animosité. Paul-Willem Segers est le premier à poser une

---

<sup>39</sup>. Devenu Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères en 1935, Paul van Zeeland est "l'inspirateur d'un courant idéologique, le zeelandisme, qui mobilisa de nombreux jeunes catholiques et libéraux". Dans le Cabinet Duvieusart de juin 1950 et dans le suivant, dirigé par Joseph Pholien, il occupe le poste de Ministre des Affaires étrangères (se référer à Dujardin & Dumoulin, 1997). Paul van Zeeland ayant accepté d'endosser ce rôle de formateur après les refus de Paul-Willem Segers et d'August De Schrijver, respectivement pour "des raisons d'ordre personnel" et pour des "raisons d'ordre familial" (*LLB*, 13/8 et 14/8/1950, 1 et 2).

<sup>40</sup>. Le formateur lui-même s'étant déclaré non candidat au poste de Premier Ministre, même s'il "ne se dérobera certainement pas à son devoir si on avait absolument besoin de lui" (Dujardin & Dumoulin, 1997, 178).

<sup>41</sup>. Un Comité National théoriquement démissionnaire mais qui semble donc encore "bien vivant" (*LLB*, 15/8/1950, 1).

<sup>42</sup>. *LLB*, 15/8/1950, 1.

<sup>43</sup>. Alors que le Président van der Straten-Waillet soutient cette candidature avec force, malgré le fait que Jean Van Houtte lui-même se considère trop inexpérimenté pour la fonction (*LLB*, 15/8/1950, 1).

exclusive: il refuse toute collaboration à la formation du gouvernement si Gaston Eyskens en est écarté.<sup>44</sup> De son côté, Pierre Harmel annonce qu'il renoncera à son portefeuille de l'Instruction publique si le formateur n'accorde pas un sort estimable au Premier Ministre sortant.<sup>45</sup> Le 14 août, Joseph Pholien refuse le Ministère de la Justice, ne pouvant pas "accepter de figurer dans une équipe gouvernementale comportant notamment le nom de Gaston Eyskens".<sup>46</sup> Cette prise de position de Pholien reçoit "le soutien de De Schrijver et de Raymond Scheyven". Pour leur part,

"van Zeeland, Segers, van der Straten-Waillet et Pierre Harmel, qui insiste sur la nécessité de se tourner vers l'avenir, plaident en faveur de la présence d'Eyskens" (Carton de Tournai & Janssens, 2003, 249).

Finalement, "au terme d'un chassé-croisé plus complexe que ne le présente van Zeeland, Joseph Pholien restait donc bel et bien seul en lice", après les refus de Segers et Paul Struye d'assumer la fonction de Premier Ministre (Carton de Tournai & Janssens, 2003, 250; Dujardin & Dumoulin, 1997, 179).<sup>47</sup> Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on ne se bouscule pas au portillon, au sein du P.S.C.-C.V.P., pour devenir Premier Ministre, pas plus que les candidats ne s'étaient montrés enthousiastes pour assumer le rôle de formateur.

Le liégeois Joseph Pholien "serait donc le chef d'un gouvernement dont la liste des membres avait été préparée par van Zeeland et ses collègues" et dont avaient été exclues toutes les personnalités contestées (Carton de Tournai & Janssens, 2003, 250). On trouve dans la correspondance du formateur un modèle de lettre qui a été envoyée aux Ministres Carton de Wiart, Wigny et Moreau de Melen, dans laquelle il leur explique être arrivé, "après de multiples efforts et plusieurs tentatives vaines, au terme d'un véritable calvaire", à mettre sur pied une liste ministérielle ayant "recueilli l'approbation des prin-

---

<sup>44</sup> Ministre des Finances en 1945, Gaston Eyskens occupera par la suite le poste de Premier Ministre pendant plus de huit années (en 1949-1950, de 1958 à 1961 et de 1968 à 1973). En juin 1950, Gaston Eyskens est Ministre des Affaires économiques et des Classes moyennes du Cabinet Duvieusart (Ricquier, in *RG*, 1983, notice biographique; *LLB*, 15/8/1950, 2).

<sup>45</sup> *LLB*, 15/8/1950, 2.

<sup>46</sup> Joseph Pholien estimant que "malgré la très grande valeur de l'intéressé", il "existe contre lui dans le P.S.C. un mouvement d'opinion" et que ce serait "une erreur que d'affaiblir le gouvernement dès l'origine en y accueillant le député de Louvain" (Carton de Tournai & Janssens, 2003, 249).

<sup>47</sup> Paul van Zeeland prétendant s'être effacé et avoir suggéré au Prince Royal de nommer Joseph Pholien comme formateur, alors qu'il semble que le formateur n'avait "pas d'autre issue que celle de jeter le gant, et ce d'autant plus qu'il était fort loin de faire l'unanimité au sein du parti et plus particulièrement de la démocratie chrétienne" (Carton de Tournai & Janssens, 2003, 249-250).

cipaux conseillers" et sur laquelle ne figurent "malheureusement" pas leur nom.<sup>48</sup> Paul van Zeeland précise que, malgré son désir "de continuer les relations d'amitié et de confiance" qui l'unissent à ses anciens collègues du Cabinet Duvieusart, il a été contraint de "renoncer à suggérer au Prince Royal de recourir, dans les circonstances présentes, à leurs bons offices", même s'il leur assure que c'est à son corps défendant et "pour répondre à des intérêts supérieurs".<sup>49</sup>

L'examen de la composition du nouveau gouvernement dirigé par Joseph Pholien fait apparaître un renouvellement important des ministres.<sup>50</sup> En effet, le Cabinet Pholien accueille huit nouvelles personnalités (Meurice, Brasseur, De Greef, Moyersoën, Van den Daele, Héger, De Boodt et Pholien); sept Ministres du Gouvernement Duvieusart n'ayant pas retrouvé de charge ministérielle (Duvieusart, Eyskens, Wiggy, Orban, Moreau de Melen, De Vleeschauwer et Carton de Wiart) et trois autres ayant conservé la leur, moyennant un changement de portefeuille (Dequae, Behogne et Coppé). Il ne s'agit donc pas, comme l'écrit Paul Theunissen, d'un simple "coup de balai" car des personnalités importantes et influentes du parti ont été écartées.<sup>51</sup> La déclaration gouvernementale du 17 août qui "ne contient pas beaucoup plus qu'un résumé des options prises par Duvieusart deux mois auparavant" donne une image déformée de la réalité.<sup>52</sup>

Paul Theunissen estime que les Ministres qui ont perdu leur portefeuille sont tous "des personnalités dont l'attitude avait été plutôt modérée au cours de la crise qui vient de s'achever". Ce jugement mérite d'être nuancé: *l'ultra-léopoldiste* Albert De Vleeschauwer fait partie des Ministres écartés.<sup>53</sup> Le remaniement du cabinet homogène social-chrétien est donc le résultat d'une négociation complexe, dont le dessein est de satisfaire toutes les composantes du parti.<sup>54</sup> Si les mises à l'écart de Jean Duvieusart, Gaston Eyskens et Pierre

---

<sup>48</sup>. GEHEC-UCL, PvZ, no. 180.

<sup>49</sup>. GEHEC-UCL, PvZ, no. 180.

<sup>50</sup>. Il s'agit d'un Cabinet de 16 membres au lieu de 15, un poste nouveau "Commerce extérieur et Affaires du Conseil de l'Europe" est confié à J. Meurice (GEHEC-UCL, PvZ, no. 180).

<sup>51</sup>. Il est vrai que Theunissen base son analyse sur le postulat que "six Ministres de l'équipe gouvernementale précédente ne sont pas de la partie", alors qu'en réalité il y a sept absents (Theunissen, 1986, 182).

<sup>52</sup>. La déclaration de Joseph Pholien abordant cependant "avec plus de sérieux les problèmes de maintien de l'ordre" (Theunissen, 1986, 182).

<sup>53</sup>. Albert De Vleeschauwer est Ministre des Colonies de 1938 à 1939 et de 1939 à 1940, fonction qu'il occupe également dans le Cabinet Duvieusart en 1950. Pendant l'occupation, il organise l'économie du Congo au profit de l'effort de guerre allié et gère les portefeuilles de la Justice et de l'Instruction publique (Denoël, 1992, 242).

<sup>54</sup>. Ainsi, Godfried Kwanten juge pour sa part que les "pogingen als die van Dujardin om, voor de jaren die voorafgingen aan de ontknoping, een strakke classificatie op te stellen van

Wigny du gouvernement constitué autour de Joseph Pholien par Paul van Zeeland apparaissent comme une "sanction-pénitence provisoire"<sup>55</sup>, destinée à donner satisfaction aux *ultras-léopoldistes* du parti, l'exclusion d'Albert De Vleeschauwer peut être interprétée comme un signal rassurant à l'égard des *modérés* du P.S.C.-C.V.P.<sup>56</sup>

### 3. LA CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE INTERNE

L'idée d'une commission d'enquête interne remonte au 2 août 1950, soit au lendemain de l'abdication de Léopold III. Elle est à l'origine de nouvelles dissensions au sein du P.S.C.-C.V.P. Cette proposition de Frans Van Cauwelaert pour "la fondation d'une commission à mission large mais vague (faire rapport sur les événements)" reste "très en deçà de ce qu'exigent les *ultras*". Ces derniers réclament un "véritable tribunal du parti sur le comportement des Ministres et dirigeants du P.S.C." et préconisent "des expulsions et des sanctions graves" (Gérard-Libois, 1987, 10-11). Le 5 août, le Conseil Général et le Comité National du P.S.C. actent la mise en place d'une Commission d'enquête qui devrait livrer rapport dans un délai assez court, lors d'un prochain congrès extraordinaire.<sup>57</sup> La rapidité, pour ne pas dire la précipitation, avec laquelle cette commission est instituée explique *a posteriori* ses difficultés de fonctionnement.

Tout d'abord, les sociaux-chrétiens doivent se mettre d'accord sur sa composition, ce qui "était en soi une opération délicate" (*Ibid.*, 1987, 15). La présidence est confiée au courtraisien Michiel Vandekerckhove, membre du Comité National depuis 1945, les six autres membres étant choisis parmi le Conseil Général et les groupes P.S.C. à la Chambre et au Sénat.<sup>58</sup> Il convient de noter que la désignation des sept commissaires n'a pas été décidée sur la

---

C.V.P.-leiders al naargelang hun houding tegenover de koning, zijn tot mislukken gedoemd", étant donné que "de realiteit was genuanceerder en complexer" (Kwanten, 2001, 396).

<sup>55</sup> Cette expression est utilisée par l'historien Jules Gérard-Libois (Gérard-Libois, 1987, 12).

<sup>56</sup> On peut en effet penser que le P.S.C.-C.V.P. souhaitait éviter au sein du nouveau Gouvernement Pholien "une présence pouvant être jugée comme provocatrice au Ministère de l'Intérieur", Albert De Vleeschauwer ayant été jusqu'à accuser certains de ses collègues "d'ambiguïté, de faiblesse, voire de double jeu par rapport à la cause royaliste" (Gérard-Libois, 1987, 12).

<sup>57</sup> *LLB*, 6/8/1950, 2.

<sup>58</sup> Les six membres de la commission sont les flamands Smets, Verbist et Baert et les francophones Herbiet, Derbaix et Héger, ce dernier étant remplacé par le député Oblin une fois devenu Ministre au sein du Cabinet Pholien (Gérard-Libois, 1987, 15).

base d'une répartition équilibrée entre les différentes tendances représentées au sein du P.S.C.-C.V.P. La commission d'enquête ne compte "aucun membre lié ouvertement à l'aile ouvrière du parti".<sup>59</sup> Quant à la définition du mandat de cette commission, elle restait "très floue, même après son entrée en fonction le 16 août 1950"; le commissaire Joseph Oblin rédige un cadre de travail seulement au lendemain des premières auditions (*Ibid.*, 15, 17). De surcroît, ce cadre improvisé cherche "à intégrer des inconciliables", notamment le fait que les commissaires sont tenus d'effectuer

"l'examen parallèle des responsabilités générales impliquant les autres partis [...] et des responsabilités imputables à la direction et au gouvernement P.S.C.-C.V.P." (*Ibid.*, 17-18).

Les auditions de la commission s'étalent sur quatre semaines. La première est celle du Président van der Straten-Waillet, le 16 août, et la dernière est la seconde audition à laquelle est soumis Paul van Zeeland, le 8 septembre.<sup>60</sup> La commission entend 27 personnes, dont les principaux Ministres du Cabinet Duvieusart. Elle reçoit par ailleurs "quelques communications écrites à la suite de l'appel public qu'elle avait adressé".<sup>61</sup> Jules Gérard-Libois souligne qu'elles "faisaient plus apport d'amertume, de frustration, de dépit, de haine que de vérités contrôlables". Il précise: "la correspondance reçue par la commission, par les élus et les fédérations est, dans l'ensemble, d'une lecture moralement pénible".<sup>62</sup> Et, selon lui, il "n'est pas impossible qu'il y eut, par ces appels, un souci de relative décompression des mécontentements, plus qu'un espoir de meilleure connaissance des faits" (*Ibid.*, 19).

Durant les auditions, certains leaders du P.S.C. sont invités à se justifier sur des attitudes prises à différents moments de la Question royale, y compris pendant les années d'occupation.<sup>63</sup> En outre, la commission se transforme à plusieurs reprises en véritable tribunal inquisiteur. Gaston Eyskens, Pierre Wigny, Frans Van Cauwelaert ou August De Schrijver, pour ne citer que les plus sollicités, sont l'objet d'attaques personnelles et blessantes qui ne sont pas susceptibles d'éclairer objectivement la Commission d'enquête sur leurs

---

<sup>59</sup> Par ailleurs, soulignons qu'aucune femme ne prendra part aux travaux de la Commission d'enquête (Gérard-Libois, 1987, 15).

<sup>60</sup> GEHEC-UCL, *PJD*, farde no. 61.

<sup>61</sup> Ces précisions sont données par les commissaires dans le préambule de leur rapport (KADOC-KUL, *C.V.P.*, no. 5.8/1).

<sup>62</sup> Jules Gérard-Libois ajoute que "peu de lettres de religieuses, de sacristains et de membres de la noblesse peuvent rivaliser en termes de haine, de grossièreté et de ressentiment à celles de l'époque" (Gérard-Libois, 1987, 19-20).

<sup>63</sup> GEHEC-UCL, *PJD*, farde no. 61.

responsabilités durant les dernières semaines de la crise.<sup>64</sup> Il ne s'agissait plus d'examiner leur manque de loyauté à l'égard du Roi.<sup>65</sup> Demander à Van Cauwelaert ou à De Schrijver de se justifier sur des propos antiroyalistes qu'auraient tenus leurs enfants au sein de leur collège respectif n'avait aucun intérêt au regard de leur engagement politique personnel. Tous les témoignages recueillis ne semblaient pas recevables. Certaines auditions relèvent de la délation pure et simple. Et, comment interpréter autrement celle du 29 août de deux Sœurs Franciscaines de Louvain qui rapportent à la Commission les paroles de la belle-mère de Gaston Eyskens, âgée de 83 ans, pensionnaire dans leur couvent (*Ibid.*, 29)? Elles déclarent que la vieille dame leur a confié que son gendre est très favorable à l'abdication de Léopold III (*Ibid.*, 29-30). Les commissaires ne se contentent pas de ces révélations. Ils interrogent les deux Sœurs "sur Madame Eyskens, sur la vie privée du Ministre". Elles répondent que les Louvanistes sont "d'ordinaire contre M. et Mme Eyskens", notamment parce que ceux-ci se montrent "très orgueilleux" (*Ibid.*, 30). Jules Gérard-Libois note que

"ce *hearing* ne contribue sans doute pas à éclairer les événements mais qu'il est révélateur de l'air du temps où était admis, même chez les *bons catholiques*, tout ce qui pouvait nuire à l'adversaire-traître" (*Ibid.*).

Au terme de ses travaux, la commission rédige un rapport, daté du 14 septembre et qui sera rendu public le lundi 18 septembre, suite à des fuites dans la presse.<sup>66</sup> Ce rapport "condamne – sévèrement mais plutôt brièvement – les menées révolutionnaires des *gauches* (les socialistes, les communistes et les libéraux)" et traite surtout "largement des responsabilités sociales-chrétiennes". Il les présente sous trois rubriques: "les responsabilités gouvernementales", "les responsabilités au niveau du parti" et "les responsabilités personnelles" (*Ibid.*, 37). Dans une première partie, le rapport constate "divers

---

<sup>64</sup>. L'audition de Frans Van Cauwelaert du 31 août 1950 est à cet égard significative (GEHEC-UCL, *PJD*, farde no. 61). Gaston Eyskens qualifiant d'ailleurs les méthodes de la commission d'enquête de procédés dignes de la Gestapo, lorsque les commissaires lui demandent de se justifier sur des paroles antiléopoldistes qu'il aurait prononcées, aux côtés de Frans Van Cauwelaert et du libéral Gillon, lors d'un souper à l'*Amphytrion* à Genève, en mars 1950 (*Ibid.*).

<sup>65</sup>. Comme le signale Godfried Kwanten, "sommigen opperden in hun paranoia zelfs dat Limogeards en/of Londenars als De Schrijver en Van Cauwelaert bewust mee een prerevolutionair klimaat hadden geschapen, om het pad te effenen voor een Waalse, marxistische staatsgreep" (Kwanten, 2001, 413).

<sup>66</sup>. La publication du rapport de la commission d'enquête amenant la presse de mouvance chrétienne à se déchaîner, les oppositions étant criantes sur l'évaluation du travail des commissaires.

malentendus" ayant "amené la tragédie du 1<sup>er</sup> août". Jules Gérard-Libois fait remarquer que "la tendance des conclusions est d'expliquer des situations non douteuses par des malentendus, évitant ainsi de dire des faits"<sup>67</sup> ou encore "permettant d'excuser d'office" certains comportements.<sup>68</sup>

Dans ses conclusions, le rapport estime que

"la confiance a été ébranlée au sein du parti et que la résistance des partis opposés au Roi a été encouragée par la présence, à des postes élevés, de membres du P.S.C. qui ne partageaient pas la foi et les vues du parti dans la Question royale".<sup>69</sup>

En conséquence, il est demandé

"avec insistance aux personnes qui constatent se trouver dans cette situation de refuser toute fonction politique importante ou d'y renoncer, considérant la nécessité de raffermir l'unité spirituelle du parti et faisant appel à leur désintéressement".<sup>70</sup>

Pourtant, la commission reconnaît dans ce même rapport que "les éléments dont elle dispose ne lui permettent pas de condamner moralement des personnes déterminées" et qu'elle a d'ailleurs "la conviction qu'il n'y eut pas de trahison".<sup>71</sup> Tout cela semble confus et contradictoire. Après avoir invité les coupables sociaux-chrétiens, qu'il n'a jamais nommés, à abandonner la scène politique, le rapport demande au Comité National de "prendre, en respectant les droits de la défense, les mesures nécessaires pour écarter de ces fonctions les personnes se trouvant dans la situation visée".<sup>72</sup> Comprenne qui pourra.

#### 4. LE PREMIER CONGRES EXTRAORDINAIRE DU PARTI

Le premier congrès extraordinaire du P.S.C.-C.V.P. a lieu le week-end des 23 et 24 septembre 1950, dans la salle de l'*Aegidium*, parvis Saint-Gilles, à Bruxelles.<sup>73</sup> D'après Paul Theunissen, ce congrès "constitue sans nul doute le fait politique le plus marquant de l'immédiate après-crise royale". Il met en

---

<sup>67</sup> Comme par exemple "l'option de Léopold III en faveur d'un gouvernement tripartite" (Gérard-Libois, 1987, 37).

<sup>68</sup> Telles que "certaines absences de Paul van Zeeland à des moments stratégiques de la phase ultime" (Gérard-Libois, 1987, 37).

<sup>69</sup> KADOC-KUL, *C.V.P.*, no. 5.8/1.

<sup>70</sup> KADOC-KUL, *C.V.P.*, no. 5.8/1.

<sup>71</sup> KADOC-KUL, *C.V.P.*, no. 5.8/1.

<sup>72</sup> KADOC-KUL, *C.V.P.*, no. 5.8/1.

<sup>73</sup> *LLB*, 24/9/1950, 1.

scène une "singulière et habile contradiction entre paroles et actes, entre délibérations ronflantes pour la galerie et faits politiques décidés en coulisses" (Theunissen, 1986, 184). Le fait que ce congrès "se tint avec retard par rapport aux dates prévues et annoncées" est une première indication en soi, étant donné que c'est ce que "souhaitaient les *modérés*, qui escomptaient des reports du congrès une baisse du ton des polémiques" (Gérard-Libois, 1987, 40). Les jeunes sociaux-chrétiens étaient parmi les plus impatients pour la réunion d'un tel congrès. Leur Président Goor avait indiqué, le 3 août, lors d'un Conseil Général du parti, auquel il avait été convié à titre exceptionnel, qu'il serait impossible pour le P.S.C. de rallier les membres de son équipe si "l'épuration qu'ils demandent" n'était pas rapidement effectuée.<sup>74</sup>

Durant la première matinée du congrès, les représentants du parti siègent dans deux sections différentes, l'une française et l'autre flamande, afin de discuter des propositions de modifications statutaires.<sup>75</sup> Une réforme des statuts nationaux du parti était prévue bien avant le dénouement de la Question royale.<sup>76</sup> Les deux sections sont très critiques envers le fonctionnement du P.S.C.-C.V.P. ainsi qu'à l'égard des hommes de la direction du parti. Au sein de la section française, présidée par le sénateur Etienne de la Vallée Poussin, le représentant de l'arrondissement de Dinant-Philippeville regrette que le Conseil Général du parti soit devenu "une machine inutile, une machine à applaudissements".<sup>77</sup> Pour sa part, Raymond Scheyven s'insurge contre un statu quo de la composition du Comité National, mettant en garde sur le danger de maintenir les "petites chapelles" qui ont fait tellement de tort au bon fonctionnement du P.S.C. Il a "la conviction que des personnalités qui ne sont pas au Comité National devraient s'y trouver".<sup>78</sup> Au sein de la section flamande, présidée par Vandeputte, le député anversois Verlakt déclare accepter "qu'il y ait partage égal de mandats entre Flamands et Wallons", même si "cela ne répond pas à la situation de fait".<sup>79</sup>

---

<sup>74</sup> *LLB*, 4/8/1950, 2.

<sup>75</sup> Cinq propositions se trouvent sur la table, émanant des arrondissements de Namur, de Dinant-Philippeville, de Bruxelles, de Turnhout et du député anversois Verlakt. Elles se penchent toutes sur l'éventualité de réformer le mode d'élection du Comité National (*LLB*, 24/9/1950, 1).

<sup>76</sup> En effet, les réunions du Comité National du 21 juin et du 15 juillet 1950 traitaient du sujet, "un avant-projet des statuts modifiés" ayant été rédigé par le Secrétariat National et communiqué aux différents arrondissements, afin de connaître leurs réactions (GEHEC-UCL, *PdVP*, no. 394).

<sup>77</sup> *LLB*, 24/9/1950, 1.

<sup>78</sup> Raymond Scheyven pensant à "toutes les personnalités qui ont une influence dans le parti, même si elles ne pensent pas comme le Comité National" (*LLB*, 24/9/1950, 1).

<sup>79</sup> Le député reconnaissant qu'il ne serait pas raisonnable, pour l'instant, d'exiger "la représentation des Flamands en proportion de leur force numérique" (*LLB*, 24/9/1950, 1).

L'assemblée générale du congrès, présidée par le Président National van der Straten-Waillet, se réunit en début d'après-midi. Elle adopte la proposition de modifications statutaires de l'arrondissement de Bruxelles, la seule jugée applicable immédiatement.<sup>80</sup> Le congrès vote un relèvement de 12 à 15 du nombre des représentants pour chaque aile linguistique au sein du Comité National, soit un Président d'aile, 6 membres élus directement par le Congrès, 6 membres désignés par les groupes de la Chambre et du Sénat et 2 membres cooptés.<sup>81</sup> Si le Congrès stipule que ni les membres élus directement au Congrès ni les membres cooptés ne peuvent être parlementaires, il relève à 6 le nombre de représentants des groupes parlementaires à la Chambre et au Sénat (3 flamands et 3 francophones), "dont les chefs de groupe *ex officio*" (De Wachter et a., 1996, 180). Cette évolution poursuit le "mouvement de récupération" des parlementaires sociaux-chrétiens entamé dès 1947. A cette date, une réforme des statuts initiaux du P.S.C.-C.V.P. envisageait de limiter radicalement l'influence des groupes parlementaires, tant sur la politique générale que sur la direction du parti.<sup>82</sup> Enfin, à sa demande, l'aile flamande du Comité National, obtient une plus grande autonomie, en contradiction avec les statuts de 1946 qui n'accordaient que peu de pouvoir aux deux ailes prises séparément.<sup>83</sup>

Après l'adoption de ces modifications statutaires par une large majorité, le congrès reprend ses travaux dans le cadre des deux sections, afin d'entendre et de discuter le contenu du rapport de la commission d'enquête.<sup>84</sup> Au sein de la section française, présidée par un membre du Comité National, Ledoux, la parole est donnée au rapporteur de la commission, Paul Herbiet. Il se démarque des conclusions remises le 14 septembre.<sup>85</sup> Après avoir signalé que "la

---

<sup>80.</sup> *LLB*, 24/9/1950, 1.

<sup>81.</sup> Le Comité National comptera dès lors 31 membres en comptant le Président National, ce qui va dans le sens des discussions ayant eu lieu au sein des deux sections linguistiques (KADOC-KUL, *C.V.P.*, no. 5.8/1).

<sup>82.</sup> Précisons que cette reconsidération de la place des parlementaires au sein de la structure du parti ne sera cependant pas totale, puisque si le nouveau Président National, élu le lendemain, est membre de la Chambre, ce n'est pas le cas des deux nouveaux Présidents d'aile (De Wachter et a., 1996, 179-180).

<sup>83.</sup> Une aile flamande "qui avait vécu toute l'affaire royale comme le dernier d'une longue série de diktats wallons" (De Wachter et a., 1996, 51, 164).

<sup>84.</sup> Un rapport de la commission d'enquête qui a subi "quelques très légères modifications" par rapport à sa version du 14 septembre. Ainsi, ce n'est plus "une majorité de la Commission de contact qui avait admis des actes de détente le 31 juillet mais sa grande majorité, formule atténuant la responsabilité des négociateurs et du Premier Ministre" (Gérard-Libois, 1987, 40).

<sup>85.</sup> Expliquant à son auditoire que "son exposé n'engage que sa responsabilité personnelle", cette liberté lui ayant été laissée par ses collègues de la commission d'enquête (*LLB*, 24/9/1950, 2).

création de cette commission offrait de multiples inconvénients" et qu'il était d'ailleurs lui-même "assez peu rallié à l'idée"<sup>86</sup>, Paul Herbiet s'empresse de rappeler que les responsabilités politiques de l'issue de la Question royale "remontent loin". Il estime dès lors qu'il "serait injuste de les faire peser exclusivement sur le Gouvernement Duvieusart".<sup>87</sup> Lorsque le rapporteur de la section française aborde les responsabilités personnelles, il révèle qu'il "ne s'est pas, personnellement, rallié aux conclusions de la commission d'enquête sur ce point", jugeant que si les personnalités visées "doivent être condamnées, on ne peut le faire sans les avoir entendues".<sup>88</sup> Au cours des débats, le sénateur Pierre Nothomb abonde dans le sens du rapporteur. Il confie qu'il n'est "point partisan de cette espèce de cour de justice que fut la commission d'enquête" et fait remarquer qu'en régime démocratique, "la sanction ne peut consister qu'en la non-réélection des hommes dont on estime qu'ils ont commis des erreurs".<sup>89</sup>

La séance de la section flamande, présidée par Jef Deschuyffeleer, se déroule dans un climat fort différent. En effet, le Président de la Commission, Michiel Vandekerckhove y défend *son* rapport. Il reproche notamment au Cabinet Duvieusart d'avoir trop compté sur l'efficacité de "soupapes psychologiques" au lieu d'agir.<sup>90</sup> Après avoir posé la question de savoir si le tandem van der Straten-Waillet-De Schrijver avait négocié, au cours des heures décisives, au nom du P.S.C. ou en leur nom propre, le Président de la commission prend le contre-pied de son *alter ego* de la section française. Il proclame son adhésion à la totalité des conclusions du rapport de la commission d'enquête.<sup>91</sup> Michiel Vandekerckhove demande aux hommes visés par le rapport de renoncer non seulement à leur mandat parlementaire mais aussi "d'abandonner toutes les fonctions politiques qu'ils remplissent".<sup>92</sup> Cette intervention est suivie par un discours du Président National, van der Straten-Waillet, qui déclare "ne pouvoir admettre tout ce qu'a dit le rapporteur". Il exprime le

---

<sup>86</sup> Mais qu'il s'était malgré tout vu "imposé la présentation du rapport" (*LLB*, 24/9/1950, 2).

<sup>87</sup> *LLB*, 24/9/1950, 2.

<sup>88</sup> Paul Herbiet étant d'avis que le congrès extraordinaire devait impérativement "mettre un terme aux critiques" (*LLB*, 24/9/1950, 2).

<sup>89</sup> *LLB*, 24/9/1950, 2.

<sup>90</sup> Le terme de "soupapes psychologiques", utilisé par Michiel Vandekerckhove, suscitant des rires dans l'assemblée (*LLB*, 24/9/1950, 2).

<sup>91</sup> *LLB*, 24/9/1950, 2.

<sup>92</sup> Michiel Vandekerckhove terminant son discours en exhortant le P.S.C.-C.V.P. à maintenir sa majorité et son unité au sein d'une Belgique "bâtie sur la patience des Flamands", sous les applaudissements nourris de l'assemblée (*LLB*, 24/9/1950, 2).

sentiment d'injustice qu'il ressent face à ces inquisiteurs qui exigent la tête de personnes qu'ils ont portées eux-mêmes aux postes où elles se trouvent.<sup>93</sup>

La seconde journée, les sections française et flamande sont réunies séparément au cours de la matinée. La première se penche uniquement sur le rapport politique rédigé par Henri Lambotte, tandis que la seconde poursuit le débat sur le rapport de la Commission d'enquête entamé la veille.<sup>94</sup> Au sein de la section française, Paul Van den Boeynants met en garde le parti contre "des manœuvres tendant à accoler à certains [...] des étiquettes particulières" qui pourraient conduire à une nouvelle division du parti selon le système des *standen*.<sup>95</sup> La section flamande accorde un droit de réponse à Michiel Vandekerckhove, suite aux réactions virulentes qui ont suivi son discours, notamment celles indignées d'August De Schrijver et de Frans Van Cauwelaert.<sup>96</sup> Le Président de la commission d'enquête, après avoir assuré les auditeurs que les membres de sa commission "n'ont été animés d'aucun sentiment de vengeance", explique que la commission reproche seulement au Gouvernement Duvieusart "d'avoir capitulé avant de combattre".<sup>97</sup>

Les élections du 24 septembre portent à la Présidence Nationale du parti le député gantois Théo Lefèvre, qui l'emporte de justesse sur son opposant Maurice Van Hemelrijck.<sup>98</sup> Au Comité National sont élus Paul Herbiet comme Président de l'Aile Wallonne et Jef De Schuyffeeler comme Président de l'Aile Flamande.<sup>99</sup> Ce renouvellement du Comité National est considéré comme "assez spectaculaire" pour un tel niveau de pouvoir (Gérard-Libois,

---

<sup>93</sup>. Le Président du P.S.C. en profitant pour défendre la cause de Gaston Eyskens, de Frans Van Cauwelaert et de Jean Duvieusart, s'exclamant que l'ancien Premier Ministre "ne tremblait pas comme une feuille" et "n'était pas un pleutre" (*LLB*, 24/9/1950, 2).

<sup>94</sup>. *LLB*, 25/9/1950, 1.

<sup>95</sup>. Reprochant à certains membres du parti d'avoir "cru nécessaire" d'affirmer "une supériorité numérique", le député bruxellois insiste sur le fait qu'aucune "partie du P.S.C." ne "pourrait réaliser ses aspirations sans le consentement de l'autre" (*LLB*, 25/9/1950, 1).

<sup>96</sup>. "Van 23.00 uur tot middernacht nam De Schrijver het woord met een toespraak die veel bijval oogstte en volgens aanwezigen en pers een kentering betekende in de verbeterde congressesfeer" (Kwanten, 2001, 416; *LLB*, 25/9/1950, 1).

<sup>97</sup>. Même lorsque Paul-Willem Segers tente de riposter en lui demandant ce qu'il serait advenu de Léopold III en cas d'obstination de la part du Cabinet Duvieusart, Michiel Vandekerckhove ne change pas de point de vue, se bornant à répondre que "tout ce qui est grand est dans la tempête" (*LLB*, 25/9/1950, 1).

<sup>98</sup>. Van Hemelrijck jouissant pourtant "du soutien de la direction du parti". Il faut souligner que c'est la première fois depuis la création du P.S.C., en 1945, que "plus d'un candidat s'est présenté devant le collège électoral compétent", la procédure ayant eu cours lors de ce congrès extraordinaire revêtant "un caractère démocratique inédit" (De Wachter et al., 1996, 180).

<sup>99</sup>. Paul Herbiet l'emportant facilement sur Augustin Roberti, le Président d'Aile sortant (*LLB*, 25/9/1950, 2). De Schuyffeeler remportant largement cette élection contre Delpont et De Man (*Ibid.*).

1987, 42). Les discours de clôture traduisent une volonté de mettre fin aux querelles intestines. Dans son allocution, le Président National sortant se réjouit du fait que "le navire soit toujours à flot et que son équipage n'ait perdu ni courage ni confiance". La tenue de ce congrès extraordinaire démontre, selon lui, que "le parti tout entier s'est ressaisi".<sup>100</sup> François-Xavier van der Straten-Waillet met en garde les nouveaux chefs du parti "contre cette sorte d'esprit de suspicion malade à l'égard des hommes politiques et des dirigeants", avant de laisser la parole à son successeur.<sup>101</sup> Celui-ci, Théo Lefèvre entame son discours en comparant avec humour son intronisation à celle de Marie de Bourgogne. Il confie qu'il ne peut s'empêcher de penser aux conditions dans lesquelles la duchesse avait été appelée à régner sur les XVII provinces, décapitée de tous ses conseillers.<sup>102</sup> Le nouveau Président National conclut en insistant sur le danger pour les sociaux-chrétiens de poursuivre "le jeu d'épuiser rapidement les Présidents et les Premiers Ministres".<sup>103</sup> Finalement, après une dernière intervention du Premier Ministre Joseph Pholien, "le congrès est levé aux accents de la Brabançonne".<sup>104</sup>

## 5. CONCLUSIONS

La Question royale a-t-elle divisé le Parti Social-Chrétien ou a-t-elle contribué à ressouder les sociaux-chrétiens en les obligeant à se livrer à un examen de conscience salutaire? Le renouvellement du Gouvernement de 1950 fournit des éléments de réponse. La mise à l'écart ou le maintien des Ministres du Cabinet Duvieusart dans le Cabinet Pholien ne semblent pas avoir répondu à des critères politiques bien établis mais davantage à une logique de sanction à l'encontre de personnalités dont la fibre royaliste est jugée insuffisante. Il en résulte un marchandage complexe destiné à satisfaire toutes les composantes du parti. Leur charge n'a pas été retirée aux Ministres occupant un département stratégique lors de la crise, comme le prouve le maintien à son poste de Paul-Willem Segers.<sup>105</sup>

---

<sup>100.</sup> *LLB*, 25/9/1950, 2.

<sup>101.</sup> *LLB*, 25/9/1950, 2.

<sup>102.</sup> Ce qui provoque l'hilarité générale de son auditoire (*LLB*, 25/9/1950, 2).

<sup>103.</sup> Théo Lefèvre faisant remarquer que le P.S.C. ferait bien de prendre exemple sur les socialistes, "qui se montrent plus ménagers de leurs hommes" (*LLB*, 25/9/1950, 2).

<sup>104.</sup> *LLB*, 25/9/1950, 2.

<sup>105.</sup> Alors que le Ministère des Communications conservé par Segers englobait à l'époque, outre les domaines communément admis, la gestion des messages émis par l'INR, qui constitua

Le dénouement de la Question royale semble avoir servi de prétexte à certains membres du P.S.C. pour tenter d'exclure du parti des personnalités appartenant à une tendance différente de la leur.<sup>106</sup> Comment interpréter autrement le *jeu de chaises musicales* auquel donne lieu la mise en place du nouveau Gouvernement Pholien ou le règlement de comptes qui s'exprime par le truchement de la commission d'enquête? La fracture indéniable au sein du P.S.C.-C.V.P. n'est cependant pas reconnue par le parti. Une note de synthèse du Secrétariat National, consécutive au congrès extraordinaire, indique que, "dans les actes posés par les sociaux-chrétiens durant la Question royale ou lors de son dénouement", il n'apparaît pas "de différence d'attitude globale ni suivant l'appartenance à un *stand* ni entre Flamands et Wallons".<sup>107</sup>

Ces conclusions du P.S.C. manquent de réalisme. En fait, on peut déceler une triple ligne de fracture au sein du parti: selon le degré d'attachement à la personne de Léopold III, selon des considérations socio-économiques et selon un clivage communautaire. *A posteriori*, "on sait que le P.S.C. se trouvait très divisé devant le problème du non-retour du Roi Léopold III" et que "diverses tendances s'y affrontaient".<sup>108</sup> Le parti ne tira pas les conclusions qui s'imposaient sur le fait que certains de ses leaders n'adhéraient que *du bout des lèvres* au point numéro un de son programme relatif à la Question royale. Par ailleurs, l'opposition, au sein du P.S.C.-C.V.P., entre un courant conservateur et la démocratie chrétienne est réelle comme tend à le démontrer une déclaration du Secrétaire Général de la CSC à l'occasion du congrès extraordinaire ou les articles de l'*ultra-léopoldiste* Jo Gérard dans l'hebdomadaire *Europe Amérique*.<sup>109</sup> Enfin, la question communautaire, apparue lors du congrès

---

un des points gravement défailants dans la politique du Cabinet Duvieusart lors de l'issue dramatique de la Question royale (GEHEC-UCL, *PJD*, farde no. 61).

<sup>106.</sup> Ce qu'ils réussirent à imposer en partie, plusieurs Ministres du Cabinet Duvieusart entamant une véritable *traversée du désert* à partir de 1950, avant de tous réapparaître plus ou moins rapidement. Alors que Jean Duvieusart revient au gouvernement dès janvier 1952, en tant que Ministre des Affaires économiques et des Classes moyennes, Gaston Eyskens, Pierre Wigny et Albert De Vleeschauwer devront attendre jusque 1958, avant de retrouver les postes de Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et Ministre de l'Agriculture (MABILLE, 1986, 316).

<sup>107.</sup> KADOC-KUL, *C.V.P.*, no. 5.8/1.

<sup>108.</sup> Certains membres du parti "se prononçaient en faveur du retour du Roi sans conditions, d'autres n'excluaient pas le retour du Roi, mais accueillaient d'un œil favorable la mise en avant de Baudouin, voire envisageaient une délégation de pouvoir", tandis qu'un "troisième groupe s'exprimait en faveur de l'effacement pur et simple" (Dujardin, 2004, 201).

<sup>109.</sup> Le Secrétaire Général Dereau faisant remarquer que "les travailleurs chrétiens ne pourraient accorder leur confiance à un parti qui qualifie le progrès social de marxisme" et que les syndicats chrétiens considéreraient d'ailleurs "l'arrivée de tels hommes aux postes de direction comme un coup de barre vers la réaction et comme un abandon des principes du programme de Noël 1945" (*LLB*, 24/9/1950, 2). Le 31 août 1950, Jo Gérard écrit regretter que "les Ministres

extraordinaire de septembre, n'est pas anodine, comme le confirme l'incident qui oppose le sénateur Pierre Nothomb au quotidien flamand *Het Volk* au cours des mois de septembre et d'octobre 1950.<sup>110</sup>

Pour élargir la réflexion on peut se demander si le Parti Social-Chrétien-Christelijke Volkspartij avait réussi à éliminer *les fantômes* du Parti Catholique ou de l'Union Catholique, lorsqu'il publie, au début de 1946 son Programme de Noël, sous le titre *Les chantiers sont rouverts. Quel sera l'architecte?* Tout lien organique avec les *standen* était aboli.<sup>111</sup> En 1950, le problème ne semble pas résolu. Il convient donc de refermer "cette page douloureuse de l'histoire de la Belgique" en rappelant que la tâche de l'historien n'est pas "de porter un jugement sur les options politiques des uns ou des autres, mais de reconstruire et d'interpréter le mieux possible des faits" (Dujardin, 2004, 255). De surcroît, parce que

"tous les acteurs de la Question royale se sont trouvés devant des problèmes fort complexes et n'avaient pas connaissance de tout ce que nous savons aujourd'hui",

il paraît judicieux d'avoir à l'esprit une remarque pertinente de Paul-Henri Spaak: "à certaines époques, ce qui est difficile, ce n'est pas de faire son devoir, c'est de savoir où il est".<sup>112</sup>

---

s'installent Rue de la Loi après avoir reçu l'investiture de la seule force cohérente et organisée qui domine leur parti: le syndicalisme chrétien". D'ailleurs, il se montre convaincu que le congrès extraordinaire "verra s'affronter les gauches du parti et une droite beaucoup moins forte qu'en apparence", stigmatisant le fait que la droite sociale-chrétienne se trouve "peu ou pas représentée dans les rouages du P.S.C. et dans les cabinets ministériels" (Jo Gérard, in *EA*, 31/8/1950, 17 et 19).

<sup>110</sup>. Le directeur du *Volk*, Karel Van Cauwelaert, accusant Pierre Nothomb, dans une lettre du 13 octobre 1950, d'avoir été le premier à écrire un article désignant, "à la vindicte des royalistes déçus, certaines personnalités flamandes, sans d'ailleurs produire contre elles un argument ou une preuve" (GEHEC-UCL, *PPN*, no. 5110 bis).

<sup>111</sup>. En effet, le projet du P.S.C.-C.V.P. avait "pour premier but d'écarter les *standen* des rouages et des centres de décision du parti", le parti, "neuf dans sa structure, ne reconnaissant formellement aucun groupe spécial, aucune organisation sociale ou culturelle". Raison pour laquelle "le P.S.C.-C.V.P. unitaire de 1945 ne s'est pas appelé démocrate-chrétien mais bien social-chrétien", la démocratie chrétienne ne constituant "qu'une des sources du P.S.C.-C.V.P., lequel ne s'identifiait pas avec celle-ci en 1945" (De Wachter et a., 1996, 30, 163).

<sup>112</sup>. C'est en effet ce qu'écrit le leader socialiste dans *Le Peuple*, le 19 juillet 1951, soit trois jours après l'abdication définitive de Léopold III en faveur de son fils Baudouin (Dujardin, 2004, 256).

---

## ABRÉVIATIONS

---

CVP	Christelijke Volkspartij
EA	Europe Amérique
GEHEC	Groupe d'études Histoire de l'Europe Contemporaine
GEHEC-UCL, PdvP	Papiers personnels d'Etienne de la Vallée Poussin
GEHEC-UCL, PJD	Papiers personnels de Jean Duvieusart
GEHEC-UCL, PPN	Papiers personnels de Pierre Nothomb
GEHEC-UCL, PvZ	Papiers personnels de Paul van Zeeland
I.N.R.	Institut National de Radiodiffusion
KADOC	Katholiek Documentatie- en Onderzoekscentrum
KADOC-KUL, C.V.P.	Archief C.V.P.-nationaal
KUL	Katholieke Universiteit Leuven
LLB	La Libre Belgique
O.N.U.	Organisation des Nations-Unies
PSC	Parti Social-Chrétien
RG	Revue Générale
UCL	Université Catholique de Louvain

---

## BIBLIOGRAPHIE\*

---

### Sources, outre la presse

*Archief C.V.P.-nationaal*, KADOC, Leuven.

DE STAERCKE (A.), *Tout cela a passé comme une ombre. Mémoires sur la Régence et la Question royale*, Bruxelles, 2003.

EYSKENS (G.), *De Mémoires*, Tielt, 1993.

HARMEL (P.), *Temps forts*, Bruxelles, 1993.

LEOPOLD III, *Pour l'histoire. Sur quelques épisodes de mon règne*, Bruxelles, 2001.

MOLITOR (A.), *Souvenirs. Un témoin engagé dans la Belgique du 20<sup>ème</sup> siècle*, Paris-Gembloux, 1984.

*Papiers personnels Etienne de la Vallée Poussin*, GEHEC, Louvain-la-Neuve.

*Papiers personnels Paul van Zeeland*, GEHEC, Louvain-la-Neuve.

*Papiers personnels Jean Duvieusart*, GEHEC, Louvain-la-Neuve.

*Papiers personnels Pierre Nothomb*, GEHEC, Louvain-la-Neuve.

RICQUIER (J.-C.), "Les souvenirs politiques d'Etienne de la Vallée Poussin", *Revue Générale*, avril 1981, pp. 3-24.

RICQUIER (J.-C.), "August De Schrijver: souvenirs politiques et autres", *Revue Générale*, juin-juillet et août-septembre 1982, pp. 28-31 et pp. 19-23.

RICQUIER (J.-C.), "Le Vicomte Eyskens: souvenirs et commentaires", *Revue Générale*, octobre 1983, pp. 3-15.

---

\* Cette bibliographie mentionne la plupart des sources et des ouvrages utilisés pour la rédaction de mon mémoire.

RICQUIER (J.-C.), "Où Albert Coppé donne libre audience à ses souvenirs", *Revue Générale*, avril et mai 1987, pp. 27-34 et pp. 17-19.  
SNOY (J.-C.), *Rebâtir l'Europe. Mémoires*, Paris-Louvain-la-Neuve, 1989.

## Presse

*Europe Amérique*  
*La Libre Belgique*  
*La Métropole*  
*La Relève*  
*La Revue Nouvelle*  
*Revue Générale Belge*  
*Septembre*  
*Vers l'Avenir*

## Littérature

CARTON DE TOURNAI (F.) & JANSSENS (G.), *Joseph Pholien. Un homme d'État pour une Belgique en crises*, Biersges, 2003.  
*Cent Wallons du siècle: catalogue de l'exposition*, Charleroi, 1995.  
DENOEL (Th.), *Le nouveau dictionnaire des Belges*, Bruxelles, 1992.  
DE WACHTER (W.), DUMONT (G.-H.), DUMOULIN (M.) et a. (sous la dir. de), *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du Parti Social-Chrétien*, Louvain-la-Neuve, 1996.  
DUJARDIN (V.), *Belgique 1949-1950. Entre Régence et Royauté*, Bruxelles, 1995.  
DUJARDIN (V.), *Gaston Eyskens, tussen Koning en Regent. België 1949-1950: een sleuteljaar*, Anvers, 1996.  
DUJARDIN (V.), *Jean Duvieusart 1900-1977, Europe, Wallonie Bruxelles, Léopold III*, Gerpinnes, 2000.  
DUJARDIN (V.), *Pierre Harmel*, Bruxelles, 2004.  
DUJARDIN (V.) & DUMOULIN (M.), *Paul van Zeeland 1893-1973*, Bruxelles, 1997.  
DUMOULIN (M.), *Spaak*, Bruxelles, 1999.  
DUMOULIN (M.), VAN DEN WIJNGAERT (M.) & DUJARDIN (V.), *Léopold III*, Bruxelles, 2001.  
DUVIEUSART (J.), *La Question royale, crise et dénouement: juin, juillet, août 1950*, Bruxelles, 1975.  
GERARD (J.) & GERARD (H.), *Léopold III se tait, nous parlons*, Bruxelles, 1983.  
GERARD-LIBOIS (J.), *1950: l'effacement de Léopold III. Tempête au P.S.C.-C.V.P., Courrier hebdomadaire du CRISP*, no. 1169-1170, Bruxelles, 1987.  
GERARD-LIBOIS (J.) & GOTOVITCH (J.), *Léopold III: de l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, 1991.  
HISLAIRE (J.), *Gaston Eyskens, ou le scepticisme qui soulève des montagnes*, Bruxelles, 1976.  
HOFLACK (K.), *Théo Lefèvre staatsman*, Anvers, 1989.  
KWANTEN (G.), *August-Edmond De Schrijver, 1898-1991. Politieke biografie van een gentleman-staatsman*, Louvain, 2001.  
LABIE (C.), *De crisis in de Christelijke Volkspartij na de Koningspartij*, mém. lic. en Histoire, K.U.L., 1985.

- MABILLE (X.), *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, 1986.
- STENGERS (J.), *Aux origines de la Question royale. Léopold III et le gouvernement: les deux politiques belges de 1940*, Gembloux, 1980.
- STENGERS (J.), *Sur l'histoire du gouvernement belge de Londres*, Bruxelles, 2000.
- STEPHANY (P.), *Nos années 50. Une histoire belge de l'après-guerre*, Paris-Gembloux, 1987.
- STEPHANY (P.), *La Belgique sous la Régence (1944-1950). Une époque et son histoire*, Gerpennes, 1999.
- THEUNISSEN (P.), *1950, le dénouement de la Question royale, cinq mois qui ébranlèrent la Belgique*, Bruxelles, 1986.
- VAN DEN WIJNGAERT (M.), *Ontstaan en stichting van de C.V.P.-P.S.C. De lange weg naar het kerstprogramma*, Bruxelles, 1976.
- VAN DOORSLAER (R.) et VERHOEYEN (E.), *L'assassinat de Julien Lahaut. Une histoire de l'anticommunisme en Belgique*, Anvers, 1987.
- VANWELKENHUIZEN (J.), *Quand les chemins se séparent, mai-juin-juillet 1940. Aux sources de la Question royale*, Gembloux, 1988.
- VELAERS (J.) & VAN GOETHEM (H.), *Leopold III. De koning, het land, de oorlog*, Tielt, 1994.

### **De crisis van de Parti Social-Chrétien/Christelijke Volkspartij (augustus-september 1950): de aanleiding van de Koningskwestie?**

XAVIER DEJARDIN

---

#### SAMENVATTING

---

Dit artikel gaat na welke weerslag de dramatische ontknopning van de Koningskwestie had op de *Parti Social-Chrétien*, zowel op het vlak van de organisatie en de structuren van de partij als dat van de partijleden. Ons onderzoek spitte zich toe op drie gebeurtenissen in augustus en september 1950: de regeringswissel na het ontslag van het kabinet-Duvieusart, de start van een interne onderzoekscommissie die moest nagaan wie verantwoordelijk waren voor de mislukking van de terugkeer van de koning, en de organisatie van het eerste buitengewone congres van de PSC-CVP.

We noteren meteen al de paradox dat de *Parti Social-Chrétien* ernstig verzwakt werd door de troonsafstand van Leopold III, hoewel de partij nooit betere resultaten behaalde dan bij de verkiezingen van 4 juni 1950.

Dat ligt voor een deel aan de manier waarop de partij de vernieuwing van haar ministeriële ploeg doorvoerde. Het nieuwe kabinet-Pholien lijkt niet volgens logische criteria te zijn samengesteld, maar eerder op basis van enerzijds sancties tegen diegenen die men een tekort aan royalistisch gevoel verweet, en anderzijds een complex touwtrekken om alle geledingen van de partij een deel van de koek te geven. De samenstelling van de nieuwe regering speelt zich duidelijk af in een klimaat van intriges, van rivaliteit en zelfs van vijandigheid, waarbij bepaalde sociaal-christelijke figuren niet aarzelden om veto's uit te spreken.

De uiteenlopende zienswijzen en de spanningen in de schoot van de PSC-CVP springen nog meer in het oog als men de hoorzittingen van de onderzoekscommissie of het tweedaags buitengewoon partijcongres onder de loep neemt. De werkzaamheden van de onderzoekscommissie schijnen inderdaad eerder een middel te zijn geweest om frustraties te bedaren en dorpswisten te ontmythen dan om de echte fouten en vergissingen aan het licht te brengen. Vooral de manier waarop sommige hoorzittingen geleid werden was gewoon onaanvaardbaar, toen de commissieleden bepaalde vragen stelden op basis van geruchten of persoonlijke verdachtmakingen. Het buitengewoon partijcongres had dan wel de verdienste dat het uitmondde in echte veranderingen zoals wijzigingen van de statuten en de vernieuwing van de partijkaders (met name door een nieuwe partijvoorzitter te kiezen), maar tijdens het woelige debat over het rapport van de onderzoekscommissie kwamen de tegenstellingen die al sinds de stichting van de partij onderhuids aanwezig waren voor goed aan het licht.

De koningscrisis bracht uiteindelijk een driedubbele breuklijn binnen de PSC-CVP in het verschiep (op basis van de gehechtheid aan de persoon van Leopold III, de sociaal-economische tegenstellingen en de communautaire kloof) maar het kwaad was al geschied. Zo kan men zich terecht afvragen of de Parti Social-Chrétien/Christelijke Volkspartij er volledig in geslaagd was *het spook van de standen* uit te roeien. Aan dat laatste mag men twijfelen, als men ziet hoe de behoudsgezinde minderheidsgroep en de christen-democratie in die bewogen weken van augustus en september 1950 binnen de partij om macht en invloed streden.

## **The crisis of the Parti Social-Chrétien/Christelijke Volkspartij (August-September 1950): the immediate cause of the Royal Question?**

XAVIER DEJARDIN

---

### SUMMARY

---

This article looks into the effect the dramatic dénouement of the Royal Question had on the *Parti Social-Chrétien/Christelijke Volkspartij*, both on its organisation and structures as on its members. Our research focuses on three events in August and September 1950: the government change after the resignation of the Duvieusart cabinet, the start of an internal committee of inquiry that had to find the causes of the failed return of the king, and the organisation of the first extraordinary congress of the PSC/CVP. Paradoxically the PSC/CVP was seriously weakened by the abdication of Leopold III, although the party never obtained better results than in the elections of 4 June 1950. This was partly due to the new ministers the party appointed. The new cabinet of Pholien seems not to have been composed along logical lines, but rather, on the one hand on the basis of sanctions against those who were thought to have shown too little royalist zeal, and on the other hand of a precarious balance between the different sections of the party. The new government was formed in a climate of intrigues, rivalry and even hostility in which social Christian prominents did not shrink from vetoing certain persons.

The divergencies and tensions within the PSC-CVP are all the more evident when one examines the hearings of the committee of inquiry or the two day extraordinary congress. The committee seems to have been a way to defuse frustrations and disputes, rather than to find true faults and mistakes. The way some hearings were conducted was simply unacceptable, with questions based on rumours and insinuations. The extraordinary congress can take credit for real changes, such as the adaptation of the statutes and the replacement of party officials (most importantly by choosing a new president). But during the turbulent debate on the committee of inquiry's report, the tensions that had already been present since the founding of the party surfaced for good.

The Royal Question made a triple fault line within the PSC-CVP visible, based on the attachment to Leopold III, the socio-economic tensions and the linguistic divide. Had the PSC-CVP really eradicated the *spectre of the es-*

*tates?* One can doubt this, considering how the conservative minority group and the Christian democracy fought for power and influence within the party in those eventful weeks of August and September 1950.